

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Covid-19 : l'impérieuse évaluation de la riposte

**TEL** est le souhait de Francis Nkea Ndzigue, ministre de la Promotion de la Bonne gouvernance, de la Lutte contre la corruption et de l'Évaluation des politiques publiques

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

La 4e édition de la Journée nationale de l'évaluation (célébrée chaque 30 mai au Gabon) est passée sous silence, en raison du nouveau coronavirus. Pour pallier cet impondérable, Francis Nkea Ndzigue, ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, de la Lutte contre la corruption et de l'Évaluation des politiques publiques, n'a pas manqué de souligner l'importance de l'évaluation, y compris dans le domaine des politiques publiques.

"L'évaluation est une démarche scientifique qui consiste à examiner de façon systématique et objective le processus et les impacts d'une politique publique ou d'un programme public. Elle est un outil d'aide à la conduite de l'action publique. En effet, c'est grâce à une évaluation préalable encore appelée évaluation ex ante que les autorités prennent habituellement des mesures. Il en est ainsi des mesures que prend le gouvernement dans le cadre de la riposte contre la Covid-19", estime-t-il.

Au regard des remous enregistrés dans la mise en musique des me-

sures présidentielles à caractère social, notamment la distribution des kits alimentaires, la gratuité de l'eau et de l'électricité, le paiement des loyers aux petits propriétaires, l'évaluation a tout son sens. "(...) Nous traversons une crise sanitaire inédite de par ses effets et que le gouvernement a pris des mesures de riposte qui ont un impact considérable sur le tissu économique et social de notre pays", a rappelé Francis Nkea Ndzigue.

La dernière interpellation du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale à l'Assemblée nationale inhérente à la gestion du Covid-19 cadre parfaitement avec l'évaluation. On se souvient que ce dernier avait demandé la mise en place d'une Commission d'enquête parlementaire. Précisons que l'évaluation des politiques publiques ne doit pas se limiter qu'au Covid-19, mais devenir une pratique courante.



Photo: GASTON NGOUBILI

**Francis Nkea Ndzigue milite pour une véritable appropriation de l'évaluation des politiques publiques.**

### Le rappel à l'ordre du ministère de l'Intérieur

"À la lumière des expériences vécues par plusieurs pays à travers le monde relativement à la lutte contre la propagation de la pandémie de la Covid-19 et, au regard de la progression inquiétante du nombre de contamination dans notre pays, la sortie de l'état de catastrophe sanitaire dans laquelle nous sommes, requiert une discipline personnelle et collective dans l'observation et l'application stricte des mesures barrières.

Face au relâchement observé depuis l'assouplissement de certaines mesures gouvernementales, libertés observables dans les espaces publics, les transports, et dans les commerces, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur rappelle aux uns et aux autres que la lutte contre la propagation de la Covid-19 n'est pas terminée. Les rassemblements et les libertés observés çà et là, à l'instar des marchés de la friperie qui ont ouvert sans autorisation aucune, ne sauraient se justifier.

En conséquence, il tient à rappeler que :

- Les rassemblements de plus de 10 personnes sont strictement interdits ;
- Le port du masque reste obligatoire dans les lieux publics, les marchés, les commerces et les transports ;
- La distanciation physique reste de mise en tous lieux et en toutes

circonstances ;

- Les frontières, les débits de boissons, les restaurants, les commerces non alimentaires y compris les friperies, les motels, les plages et les lieux de culte demeurent fermés ;
- Les sorties et déplacements non essentiels restent interdits ;
- La circulation inter urbaine reste interdite sur l'ensemble du territoire national sauf autorisation spéciale ;
- Le couvre-feu de 18h à 6h du matin reste en vigueur sur l'ensemble du territoire national.

Dans cette lutte contre un ennemi invisible, l'application des gestes barrières et le respect des mesures gouvernementales ne sont pas une option, mais une obligation pour tous et chacun car, tout refus de se soumettre à l'observation desdites mesures est constitutif du délit de la mise en danger de la vie d'autrui.

Enfin, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur appelle à nouveau les uns et les autres à une prise de conscience et à la discipline, gages d'une lutte efficace contre la propagation de la Covid-19 dans notre pays".

## Miroir du gouvernement

### Démarche salutaire

À quelques jours d'intervalle, deux membres du gouvernement ont animé, chacun en ce qui le concerne, une conférence de presse. Mardi dernier, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a été le premier. Et vendredi, le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Pascal Houangni Ambourou lui a emboîté le pas.

La sortie du chef de la diplomatie gabonaise portait sur les contours de l'opération de rapatriement des compatriotes bloqués à l'étranger pour cause de coronavirus. Quant à son collègue chargé de la flotte, il visait à édifier l'opinion sur la deuxième phase de la mesure de gratuité d'eau et électricité décidée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, afin de soulager les populations du poids des

difficultés générées par le Covid-19.

Autant dire qu'Alain-Claude Bilie-By-Nze et Pascal Houangni Ambourou se sont livrés à un exercice démocratique et pédagogique. D'autant qu'à travers leurs explications, ils auront permis à tout un chacun de se faire une idée sur des sujets brûlants de l'heure. Et c'est sans doute là, l'essentiel. Car, dans un cas comme dans l'autre, beaucoup de choses ont été dites. En pleine crise sanitaire, en effet, chacun y est allé de son commentaire. D'où le bien-fondé de leur démarche qui aura, en outre, permis de mettre un terme à toutes ces allégations et supputations. Un devoir de vérité inhérent à leurs charges et conforme à certains principes démocratiques élémentaires, qui voudraient que

les détenteurs de responsabilités publiques rendent compte de leur gestion.

Reste à espérer que dans le contexte actuel, marqué par les fake news et une certaine décrédibilisation de la parole publique, les autres membres du gouvernement, impliqués dans la gestion des dossiers en rapport avec la pandémie de coronavirus, viendront, à leur tour, éclairer la lanterne de leurs concitoyens. D'autant plus que, s'agissant par exemple de la distribution des denrées alimentaires, les populations de plusieurs localités de l'intérieur du pays n'ont toujours rien vu...

**J.KOMBILE MOUSSAVOU**